

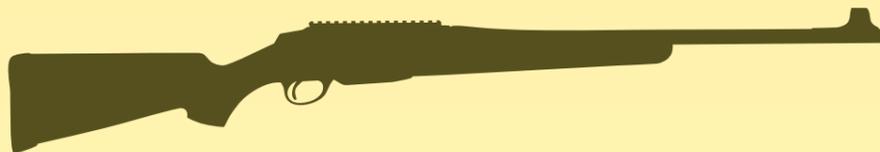


**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?
ON LES RÉCUPÈRE !
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?
VENEZ LES DÉCLARER !

RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

**Ne prenez pas les transports en commun
avec vos armes.**

L'opération ne concerne pas les objets dangereux: munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en détenez, appelez votre préfecture pour organiser un enlèvement sécurisé.

Plus d'informations sur
interieur.gouv.fr/armes



**En Charente, 3 sites de collecte seront
mis en place :**

- Au Commissariat d'Angoulême, rue Raymond Poincaré
Tél. 05 45 97 61 41

- À la brigade de Gendarmerie de Cognac, 57 rue
Bellefonds - Tél. 05 45 97 61 53

- À la brigade de Gendarmerie de Ruffec, 11 rue du 19
mars 1962 - Tél. 05 45 97 61 79

Ces sites seront ouverts de 9h à 17h, week-end inclus.
(Attention, le site d'Angoulême sera fermé de 9h à 14h
le lundi 28 novembre)

